



Compte Administratif 2021 Budget annexe maintenance éclairage public

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Section de fonctionnement

Ce budget annexe concerne la maintenance de l'éclairage public qui est une mission de service public optionnelle au SDE76. Ainsi, le recours à ce service est conditionné par le choix de nos adhérents pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public. De par la nature même de l'activité concernée par la maintenance de l'éclairage public, le budget ne comporte qu'une section de fonctionnement, car l'exécution de ce service n'induit pas de dépenses ou de recettes d'investissement.

La gestion comptable est toujours délicate et le décalage entre les dépenses et les recettes nécessitent une gestion extrêmement rigoureuse.

Ce service est le seul pour lequel le SDE76 demande une participation afin de contribuer aux dépenses de fonctionnement. La tarification varie entre 0.50€ et 1€ par point lumineux.

Les tableaux ci-dessous retracent l'exécution budgétaire de l'année 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachés	Total
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 073 869,72 €	- €	1 073 869,72 €
73	Impôts et atxes	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		1 073 869,72 €	- €	1 073 869,72 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		1 073 869,72 €	- €	1 073 869,72 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2020	7 124,49 €
--	-------------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	1 867 867,90 €	- €	1 867 867,90 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
Total des dépenses de gestion courante		1 867 867,90 €	- €	1 867 867,90 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 867 867,90 €	- €	1 867 867,90 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		1 867 867,90 €	- €	1 867 867,90 €